



APPEL A PROJETS CROSS

Carrefour pour la Réussite de l'Orientation du Secondaire vers le Supérieur

Août 2025

Porté par l'Université de la Nouvelle-Calédonie, le projet CROSS (Carrefour pour la Réussite de l'Orientation du Secondaire vers le Supérieur) vise à fédérer les acteurs de l'orientation des élèves en Nouvelle-Calédonie pour maximiser les opportunités de poursuite d'études supérieures. Les travaux menés soulignent le besoin d'un accompagnement structuré, tout en restant agile et personnalisé, afin de répondre au double enjeu :

- Amener plus de jeunes vers les études supérieures
- Réduire le lien entre capital social et culturel et destinée scolaire.

Ce besoin apparaît croissant en Nouvelle-Calédonie.

Le Carrefour se veut un lieu d'échange et de partage, au sein duquel les acteurs de l'orientation pourront construire ensemble les ressources utiles à la communauté éducative pour l'accompagnement individualisé des élèves et étudiants dans l'élaboration de leurs projets d'accès vers les études supérieures.

L'objectif de CROSS est que le parcours de formation dans le secondaire comme dans le supérieur soit vécu comme des étapes dont l'enchaînement doit être aussi fluide que possible. Il s'agit de préparer l'élève à chacune de ces étapes, en l'aidant à les anticiper.

Dans ce contexte, le présent appel à projets s'inscrit dans l'axe de CROSS intitulé *Réactif*, dont l'ambition est de déployer des projets expérimentaux pour favoriser l'émergence de dispositifs d'accompagnement renforcé des élèves au profit de leur orientation et notamment de la transition entre le secondaire et le supérieur. *Réactif* vise particulièrement à accompagner des actions en faveur de la persévérance et de la réussite scolaire et universitaire, partant du postulat que la persévérance est la capacité de se projeter dans les études et le monde du travail. Ainsi, il est attendu que les projets financés soient répliquables, favorisent la montée en compétences des équipes et permettent la mise en place d'outils et de démarches adaptés aux réalités locales.

Le présent appel à projets souhaite permettre à des structures et organisations, de toute taille et sur tout le territoire, de proposer des actions innovantes et expérimentales sur les thématiques liées à CROSS. Ces expérimentations doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs résultats et impacts afin de les répliquer, le cas échéant, sur d'autres territoires (en Nouvelle-Calédonie ou dans le Pacifique), dans un objectif d'essaimage. Ces modalités permettront de tester les outils sur un groupe expérimental, avec l'ambition d'étendre les dispositifs expérimentés sur le terrain, lorsqu'ils sont concluants. Ainsi, CROSS agit comme un incubateur de projets en lien avec l'orientation des élèves calédoniens vers les études supérieures.



➤ **A qui s'adresse cet appel à projets ?**

Cet appel à projets s'adresse aux équipes éducatives de tous les établissements du secondaire et du supérieur, aux associations agissant sur l'orientation, le soutien scolaire, le tutorat, aux gestionnaires d'internats et de foyers et à toute structure œuvrant en soutien et accompagnement des élèves autour de leur scolarité et de leur orientation (associations de parents d'élèves etc.).

➤ **Les critères :**

Le projet que vous soumettez à la demande de financement :

Le projet doit répondre aux objectifs de CROSS.

Il doit respecter une durée maximale de 18 mois et mobiliser plusieurs publics (a minima 2 parmi les suivants) :

- Elèves ou étudiants
- Accompagnateurs (enseignants, conseillers, familles ...)
- Etablissement(s) du secondaire et/ou d'enseignement supérieur
- Partenaires institutionnels

Enfin, le projet doit être un dispositif expérimental d'orientation et d'accompagnement de la réussite. Il doit permettre de lutter contre l'autocensure et/ou renforcer l'ambition et/ou développer des pratiques innovantes. Il pourra également favoriser la montée en compétences des équipes et/ou permettre de développer des outils adaptés aux réalités locales et/ou favoriser la transition entre le secondaire et le supérieur.

Le montant du financement sollicité :

Le montant du projet doit être strictement supérieur à 60.000F CFP TTC.

Le montant sollicité maximal est fixé à 300.000F CFP TTC. La valeur du projet dans sa totalité peut excéder ce montant. La sollicitation peut venir en complément de financement ou en financement total du projet.

La demande de financement peut concerner des frais de fonctionnement et/ou de petits investissements. L'objet doit être justifié et argumenté.

Les objectifs visés :

Le projet doit tenir compte des préoccupations prioritaires de CROSS :

- Favoriser les partenariats
- Intégrer les problématiques d'éloignement géographique en participant à la lutte contre l'enclavement des publics scolaires
- Agir sur les freins sociaux et le contexte social des bénéficiaires
- Favoriser l'orientation et la transition entre le secondaire et le supérieur

Tous ces critères feront l'objet d'une pondération identique.



Le Comité technique du projet CROSS s'engage à garantir l'égalité de traitement entre toutes les candidatures.

➤ **La soumission de votre projet :**

La demande de financement soumise doit obligatoirement comporter :

1. Le formulaire de dépôt de dossier (annexe 1)
2. Une présentation détaillée du projet, intégrant les éléments listés ci-dessus (critères).
Votre présentation projet doit expliciter qui sont les bénéficiaires (directes et indirects).
3. Un argumentaire expliquant en quoi le projet répond aux objectifs de CROSS et aux critères définis.
4. Une présentation des critères que vous aurez retenus pour évaluer l'impact du projet.
NB : les impacts du projet doivent être observables, évaluables et justifiés.
5. Un montage financier précis et à l'équilibre, présenté selon le modèle de formulaire joint en annexe 2 Le montant du financement sollicité doit être clairement mentionné et, le cas échéant, décliné selon le type de dépense. Dans le cas d'un co-financement, il conviendra de préciser les actions financées par la présente demande et l'organisation du financement en cas d'annulation d'un autre financeur.

N'hésitez pas à vous référer à la liste récapitulative ci-dessous pour vous assurer que votre dossier est complet.

L'équipe CROSS reste à votre écoute pour toute question ou besoin d'aide pour la soumission d'un projet dans le cadre du présent appel à projets. N'hésitez pas à nous contacter à : cross@unc.nc / Tél. : 290.191

Votre dossier complet doit être adressé à l'équipe CROSS de l'UNC avant le **lundi 27 octobre 2025 à 12h00** (cachet de la poste ou, dans le cas de dépôt électronique, de l'horodatage de la boîte d'envoi faisant foi).

- De préférence via l'interface numérique Limesurvey :
<https://limesurvey.univ-nc.nc/index.php/767876?lang=fr>



- Ou bien en version numérique via le formulaire de dépôt de dossier (annexe 1) par mail à :
cross@unc.nc en précisant dans l'objet : « Appel à projet CROSS 2025 »
- Ou en version papier (dépôt des 2 annexes a minima) :
- Par voie postale à :



Université de la Nouvelle-Calédonie
Appel à projet CROSS 2025
BP R4
98851 Nouméa Cedex

- Par remise en main-propre à l'accueil général de l'UNC (campus de Nouville ou de Baco) dans une enveloppe cachetée avec les mentions suivantes écrites sur l'enveloppe :

Université de la Nouvelle Calédonie
Appel à projet CROSS 2025
BP R4
98851 Nouméa Cedex

Tout dossier soumis par un autre moyen que ceux susmentionnés sera rejeté.

➤ **Le traitement de l'appel à projets :**

Deux (2) campagnes d'appel à projets sont programmées chaque année : en avril et en septembre. Au vu du calendrier de lancement de 2025, 1 seul, appel à projet sera soumis cette première année, entre août et fin septembre.

La gestion de l'appel à projets est assurée par le personnel CROSS de l'UNC.

Les projets déposés dans le cadre de l'appel à projet seront étudiés par le Comité Technique opérationnel de CROSS.

➤ **Modalités générales :**

Dans le cadre de l'appel à projets, aucune rétroactivité de la prise en charge financière de l'action n'est autorisée : l'action ne doit pas être écoulee (ni partiellement, ni complètement) au moment de sa validation par le Comité Technique opérationnel de CROSS.

De plus, le porteur de projet s'engage à :

- Accepter qu'une communication puisse être faite par l'UNC ou ses partenaires signataires du consortium dans le cadre de CROSS.
- Préciser dans toute communication que cette action est réalisée dans le cadre de CROSS en respectant la charte graphique qui sera fournie lors du conventionnement.
- Laisser libre accès aux informations à la coordination de CROSS, dans le respect du cadre réglementaire.
- Accepter que toute autre structure partenaire de CROSS puisse bénéficier de cette expérience et la répliquer, dans un objectif d'essaimage de bonnes pratiques.

➤ **Conventionnement :**

Une convention sera signée entre la structure lauréate d'un financement et l'UNC. Cette convention précisera les livrables attendus en fin de projet, à savoir **a minima** :

- Un bilan qualitatif du projet avec les niveaux d'atteinte des critères d'évaluation de l'impact du projet ;

- Un bilan financier complet, présentant les justificatifs des dépenses engagées et de l'utilisation des fonds.

➤ **Modalités de versement du financement :**

Les éléments relatifs au versement seront précisés dans la convention mise en place entre les parties avant le démarrage du projet.

Pour toute question sur les modalités de financement, n'hésitez pas à contacter l'équipe CROSS.

Les règles applicables aux subventions publiques s'appliquent au présent appel à projets.

Liste des documents et informations devant apparaître dans votre proposition :

	Le formulaire de dépôt de dossier (annexe 1)
	Une présentation complémentaire détaillée de votre projet et de ses bénéficiaires (directs et indirects)
	Un argumentaire expliquant comment le projet répond aux objectifs de CROSS et aux critères définis
	La présentation des critères que vous avez retenus pour évaluer l'impact du projet
	Le formulaire précisant le montage financier et le financement sollicité (annexe 2)

Rappel des objectifs de CROSS

Le Carrefour pour la Réussite de l'Orientation du Secondaire vers le Supérieur (CROSS) vise à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur en Nouvelle-Calédonie, en répondant aux besoins locaux de qualification, tout en favorisant la réussite et la persévérance scolaire en :

- ✓ Favorisant la mise en place ou le maintien/ développement de dispositifs expérimentaux d'orientation et d'accompagnement de la réussite à travers des projets répliquables, favorisant la montée en compétences des équipes et la mise en place d'outils adaptés aux réalités locales.
- ✓ Favorisant les réseaux (ambassadeurs, figures inspirantes), la communication et la promotion entre acteurs : anciens étudiants, étudiants, professionnels... afin d'inspirer les jeunes par des témoignages de parcours réussis.
- ✓ Favorisant, simplifiant et fluidifiant l'accès à l'information sur les questions liées à l'orientation.